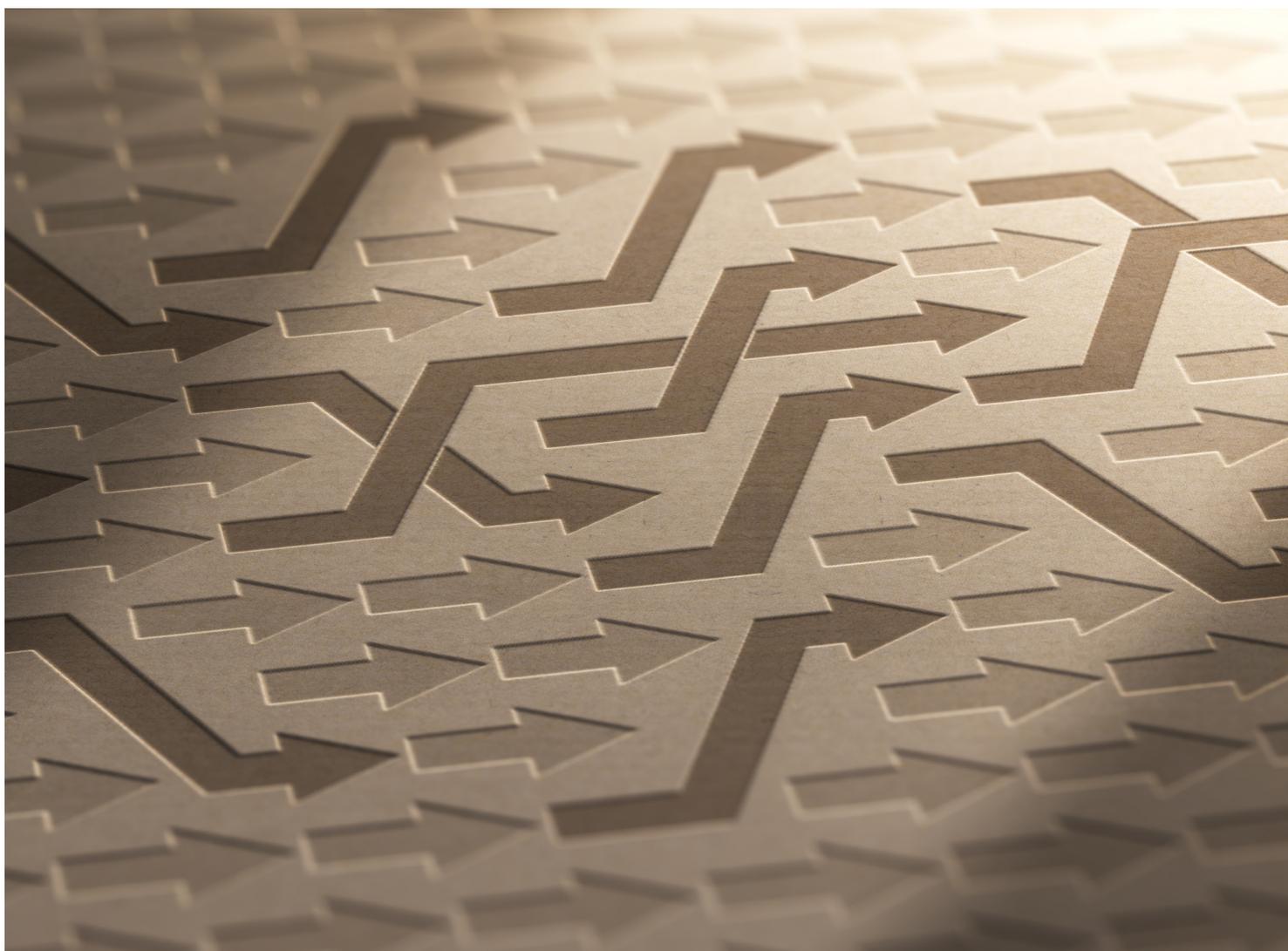


AN FTI CONSULTING REPORT – PUBLISHED 10/04/2025

# Comprendre les défaillances d'entreprises en France



Alors que l'économie française a entamé 2025 avec des perspectives moroses, les défaillances d'entreprises continuent d'augmenter, confirmant une tendance inquiétante amorcée en 2022. Plusieurs grandes enseignes ont récemment fait la une, illustrant la fragilité croissante des entreprises face à un environnement économique dégradé : fermetures de magasins, restructurations brutales et suppressions massives d'emplois.

Cette dynamique s'explique par un cocktail de facteurs défavorables : la fin des dispositifs de soutien post-Covid, la persistance d'une inflation élevée, la hausse des taux d'intérêt et l'augmentation des coûts de l'énergie. Par ailleurs, le durcissement des conditions de refinancement et la pression fiscale croissante compliquent la situation des entreprises les plus vulnérables, notamment dans les secteurs du retail, du BTP et de l'industrie.

Cette étude menée par FTI Consulting revient sur les causes des défaillances d'entreprises en 2024, leur répartition par secteur et leur impact sur l'emploi en France. Les résultats révèlent une hausse significative du nombre d'emplois menacés, dépassant 255 000 sur l'année, soit une augmentation de 5,3 % par rapport à 2023.

### Une forte augmentation des emplois menacés dans tous les secteurs

Depuis début 2022, le nombre d'emplois menacés ne cesse d'augmenter, principalement en raison de l'arrêt progressif des aides publiques post-pandémie. L'environnement économique en France, marqué par une fiscalité élevée, une inflation persistante, la hausse des taux d'intérêt et l'augmentation des coûts de l'énergie, a accentué ces difficultés.

Le nombre d'emplois menacés a ainsi bondi de 94 200 en 2021 à 255 700 en 2024, soit une hausse spectaculaire de 172 %.

Tous les secteurs sont touchés. Les plus affectés sont l'assurance et la finance (+147 %), l'industrie (+43 %) et les services aux entreprises (+35 %). Trois secteurs concentrent plus de la moitié des emplois menacés : les services aux entreprises (49 700 emplois), la construction (48 700 emplois) et le commerce (38 600 emplois).

Bien que le dernier trimestre 2024 affiche une baisse du nombre de nouveaux emplois menacés (-15,3 % par rapport au dernier trimestre 2023), 40 % des emplois en danger sont liés à des liquidations judiciaires, illustrant les difficultés des entreprises à se redresser.

Début 2025, plusieurs facteurs structurels et conjoncturels laissent présager une aggravation des défaillances d'entreprises, pouvant porter le nombre d'emplois menacés au-delà des 270 000. Cette étude met en lumière ces tendances et identifie les actions stratégiques nécessaires par secteur pour aider les entreprises à anticiper et gérer ces défis.



**255 700<sup>1</sup>** emplois menacés sur 2024 vs 243 000 sur 2023 et seulement 95 000 en 2022.



**55 %<sup>1</sup>** des emplois menacés concernent trois secteurs d'activités : la construction, les services aux entreprises et le commerce.



**+5.3 %<sup>1</sup>** d'emplois menacés sur 12 mois glissants au T4 2024 vs T4 2023.



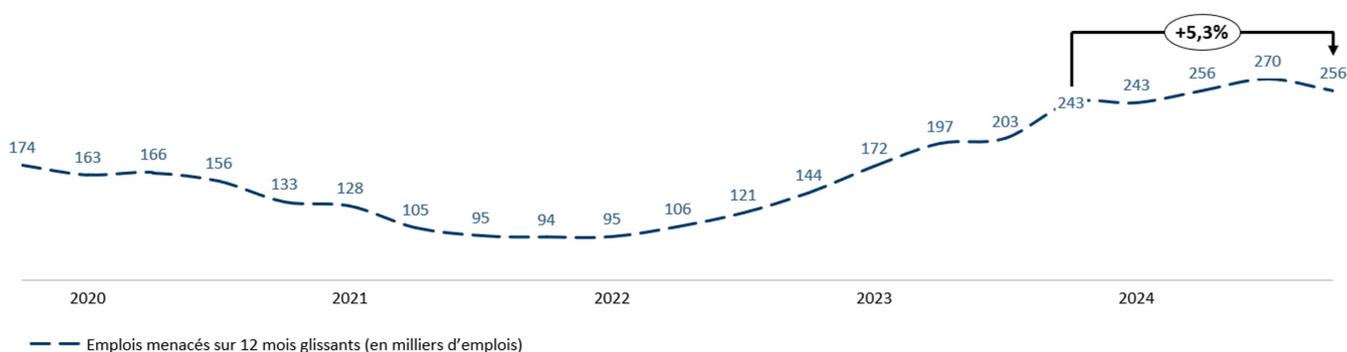
**75 900<sup>1</sup>** nouveaux emplois menacés au T4 2024, un chiffre en baisse de -15,3 % par rapport au T4 2023

- 40 % des emplois menacés concernent des entreprises placées en liquidation judiciaire directe.
- 60 % sont rattachés à des entreprises en redressement judiciaire ou en sauvegarde, offrant une possibilité, au moins partielle, de préservation des emplois.

## Une tendance haussière des emplois menacés, amplifiée par des facteurs structurels

La tendance haussière du nombre d'emplois menacés sur 12 mois glissants, observable depuis début 2022, s'explique principalement par la fin des aides gouvernementales liées à la pandémie du COVID-19. Ces aides ont temporairement soutenu de nombreuses entreprises en difficulté, retardant certaines défaillances. À l'issue de cette période de soutien, un "rattrapage" a eu lieu, entraînant une augmentation significative des défaillances d'entreprises. Le contexte économique difficile en France, marqué par le taux de prélèvement obligatoire le plus élevé parmi les pays de l'OCDE<sup>2</sup>, l'inflation persistante, la hausse des taux d'intérêt et l'augmentation des coûts de l'énergie, a exacerbé cette situation. Ces facteurs ont érodé les marges des entreprises, fragilisant leur stabilité financière et augmentant le risque de défaillance.

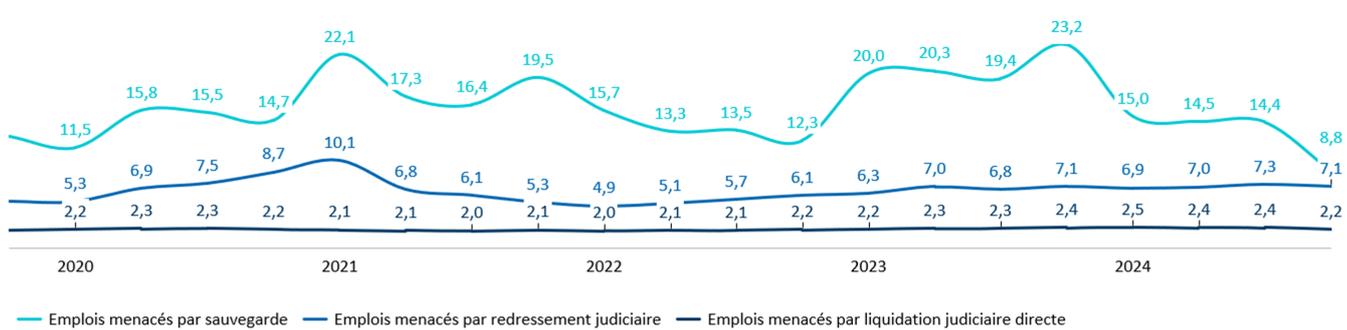
Graphique 1 – Evolution par trimestre du nombre d'emplois menacés sur 12 mois glissants (en milliers d'emplois, 2020-2024)



Source : Altares, Etude de défaillances et sauvegardes des entreprises en France – T4 et bilan 2024

Au dernier trimestre 2024, une liquidation judiciaire menaçait en moyenne deux emplois, contre sept pour un redressement judiciaire et neuf pour une sauvegarde (cf. Graphique 2 ci-dessous). Sur l'année, le nombre moyen d'emplois menacés par une sauvegarde a diminué, preuve que cette procédure s'étend à des entreprises plus petites. Son attractivité grandit, car elle permet d'anticiper les difficultés et de restructurer l'activité tout en préservant l'emploi. Cette évolution s'explique aussi par l'assouplissement du cadre légal et économique, avec des seuils d'admissibilité abaissés et des démarches simplifiées, facilitant l'accès des PME à ce dispositif.

Graphique 2 – Evolution par trimestre du nombre d'emplois menacés par type de procédure (en emplois, 2020-2024)



Source : Altares, Etude de défaillances et sauvegardes des entreprises en France – T4 et bilan 2024

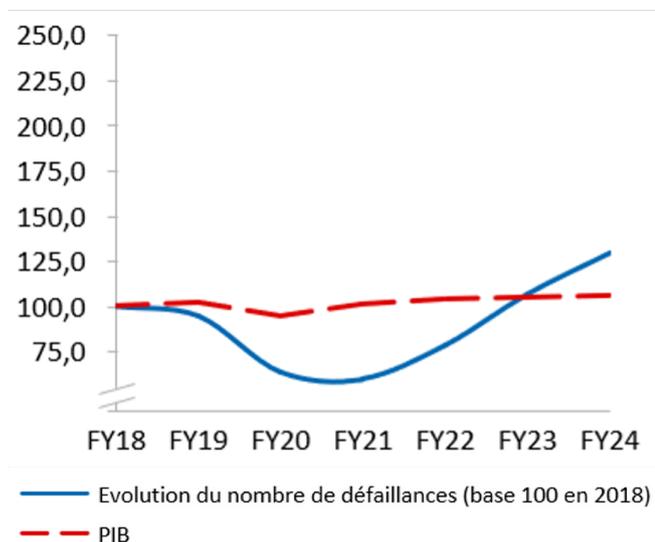
## Panorama des défaillances par secteur en France en 2024

En 2024, les défaillances d'entreprises en France ont touché tous les secteurs, chacun confronté à des défis spécifiques et à des degrés divers. Les services aux entreprises et la construction ont été les plus impactés, suivis par le commerce, l'industrie, et l'hébergement-restauration. Les secteurs du transport-logistique, de l'agriculture, et de la finance-assurance ont également rencontré des difficultés, mais dans une moindre mesure.

## Service aux entreprises

Indice base 100 en 2018

Graphique 3 – Evolution du PIB et du nombre de défaillances dans le secteur « Service aux entreprises » (indice base 100 en 2018, 2018-2024)



Source: Altares, Etude de défaillances et sauvegardes des entreprises en France – T4 et bilan 2024

En 2024, le secteur des services aux entreprises a été le plus affecté, avec 49 700<sup>3</sup> emplois menacés par des procédures collectives, soit une augmentation de 35 % par rapport à 2023. Malgré cette conjoncture défavorable, le secteur est appelé à croître, les acteurs économiques se recentrant sur leurs activités principales et externalisant de plus en plus leurs services périphériques à des prestataires spécialisés. Cependant, ces prestataires restent souvent de petites structures fragiles, et la consolidation vers de grandes plateformes de services mondialisées et numériques n'en est qu'à ses débuts.

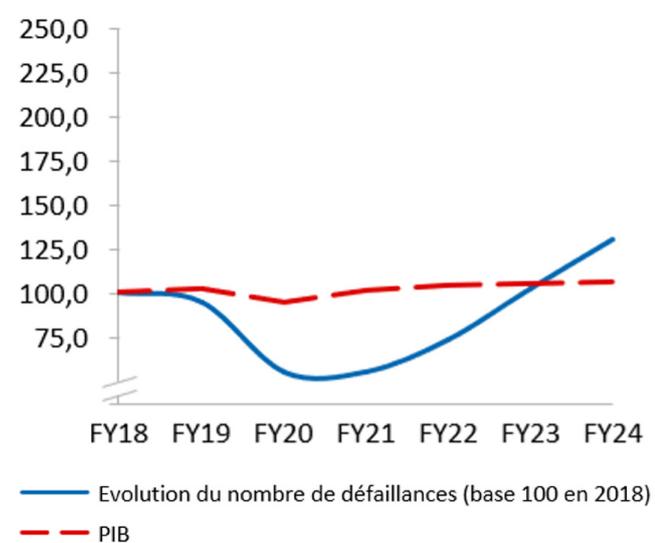
En 2024, les fournisseurs de services pour les secteurs de la construction, de la sécurité privée et du nettoyage ont particulièrement souffert. Par exemple, la société de surveillance humaine SNGST4, connue sous le nom d'Octopus Sécurité, a été placée en redressement judiciaire en avril 2023 en raison de difficultés financières et de surendettement, ayant perdu de nombreux contrats clients. En juillet 2024, ses actifs ont été cédés à Euro Sécurité. Ces difficultés illustrent les défis auxquels sont confrontés les acteurs endettés avec des modèles non adaptés au contexte post-Covid.

L'année 2025 sera déterminante pour ces entreprises, qui devront innover et s'adapter aux exigences des marchés mondialisés pour survivre et prospérer.

## Construction

Indice base 100 en 2018

Graphique 4 – Evolution du PIB et du nombre de défaillances dans le secteur « Construction » (indice base 100 en 2018, 2018-2024)



Source: Altares, Etude de défaillances et sauvegardes des entreprises en France – T4 et bilan 2024

Avec 48 700<sup>3</sup> emplois menacés par des défaillances en 2024 contre 43 800 en 2023 (soit une augmentation de 11 %), la construction est le deuxième secteur le plus touché. Malgré un potentiel de stimulation à long terme grâce à des facteurs démographiques et environnementaux, le secteur reste sous pression en raison de la flambée des prix des matériaux et d'une chute drastique du marché du logement neuf. Selon le Pôle Habitat FFB, à fin juillet 2024, les ventes de maisons individuelles en secteur diffus et groupé ont reculé de 60 % et 72 % respectivement par rapport aux moyennes historiques, tandis que le marché collectif enregistre une baisse de 37 % et que les mises en chantier s'effondrent de 24 %, une situation comparable à celle des années 1980<sup>5</sup>.

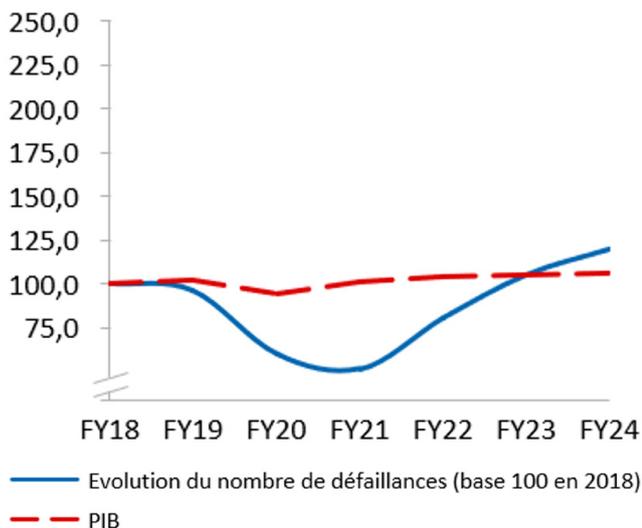
Le cas du groupe coté AST Groupe<sup>6</sup>, deuxième constructeur de maisons individuelles en France, illustre ces difficultés : après l'annonce en avril 2024 d'une procédure de sauvegarde, le refus des créanciers en juillet a contraint le groupe à solliciter des procédures judiciaires pour certaines filiales dédiées à la construction traditionnelle. Converties en liquidations judiciaires, ces procédures ont conduit, en novembre, le tribunal de commerce de Lyon à désigner un consortium comprenant Hexaom comme repreneur des actifs industriels.

La Fédération française du bâtiment prévoit une baisse d'activité de 5,6 % en 2025, confirmant l'effondrement persistant du marché et les lourdes pertes d'emploi à venir<sup>7</sup>.

## Commerce

### Indice base 100 en 2018

Graphique 5 – Evolution du PIB et du nombre de défaillances dans le secteur « Commerce » (indice base 100 en 2018, 2018-2024)



Source: Altares, Etude de défaillances et sauvegardes des entreprises en France – T4 et bilan 2024

Avec 38 600<sup>3</sup> emplois menacés par des défaillances en 2024 contre 62 000 en 2023 (soit une diminution de 38 %), le secteur du commerce marque une nette amélioration mais reste le troisième plus touché en France. Bien que revenu à des niveaux de performance comparables à 2018, le secteur reste en pleine mutation, soumis à une concurrence mondiale de plus en plus digitale. L'essor de « l'ultra-fast retail » et la nécessité d'offrir une expérience en magasin différenciée imposent des investissements lourds, comprimant les marges et écartant rapidement les acteurs non équipés pour suivre le rythme.

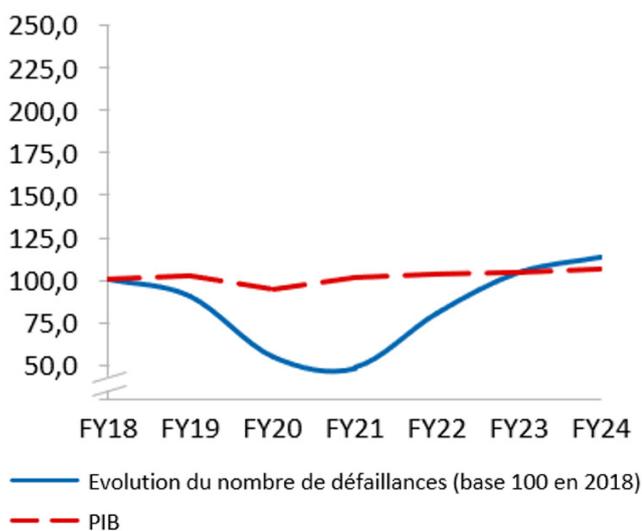
Le cas de Pimkie<sup>9</sup> illustre cette dynamique. Avec plus de 200 points de vente, la marque a été contrainte d'ouvrir une procédure de sauvegarde le 27 mai dernier, après une année 2023 consacrée à sa restructuration (plans de sauvegarde de l'emploi et fermetures de magasins), en raison d'une baisse de fréquentation en boutique, d'une concurrence accrue des canaux digitaux et d'une gestion inefficace des stocks. Sortie de sauvegarde en novembre 2024, Pimkie doit désormais rationaliser son réseau de magasins, optimiser ses processus logistiques pour accélérer la rotation des stocks et renforcer son offre digitale afin de capter un trafic plus qualifié.

L'année 2025 pourrait être décisive pour de nombreux acteurs du commerce, confronté à des évolutions sociétales sur les modes de consommation et à une accélération des solutions numériques de merchandising, de la supply chain et du marketing

## Industrie

### Indice base 100 en 2018

Graphique 6 – Evolution du PIB et du nombre de défaillances dans le secteur « Industrie » (indice base 100 en 2018, 2018-2024)



Source: Altares, Etude de défaillances et sauvegardes des entreprises en France – T4 et bilan 2024

Le secteur industriel a compté, en 2024, 32 700<sup>3</sup> emplois menacés par des procédures, contre 22 800 l'année précédente, soit une augmentation de 43 % par rapport à 2023. Après une année 2022 marqué par une croissance forte du nombre de défaillances, le secteur retrouve des niveaux de proches de ceux de 2018, porté par une reprise de la demande malgré l'effet ciseaux entre la baisse des prix et la hausse des coûts de production. Les taux d'intérêt élevés freinent les projets d'investissement et de modernisation dans un contexte de forte tension sur l'emploi industriel – 70 000 postes restent vacants selon le ministre Marc Ferracci<sup>9</sup> – tandis que le cabinet Trendeo a recensé 238 annonces de fermetures de sites en 2024 par rapport aux 166 annonces de 2023<sup>10</sup>. Des disparités notables subsistent entre les sous-secteurs : certains producteurs d'équipements se portent relativement bien, tandis que l'automobile et les industries de base peinent<sup>11</sup>. Les taux d'utilisation des capacités de production (publiés par la Banque de France) s'affichent à 74,9 % au T3 2024, inférieur à la moyenne 15 ans de 77 %<sup>12</sup>.

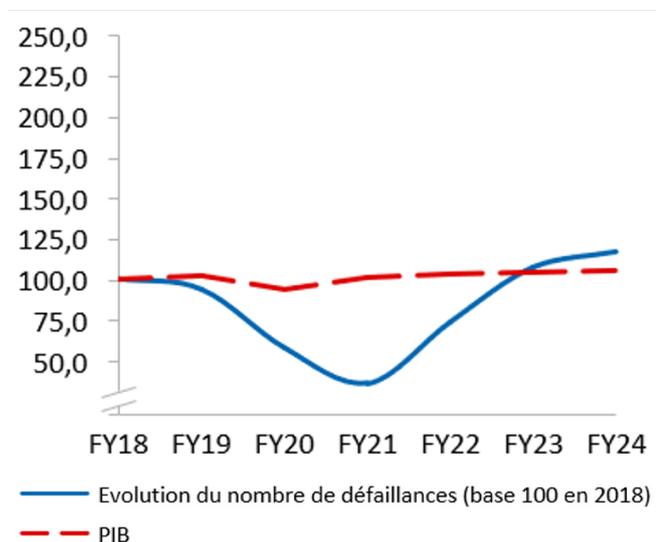
Le redressement judiciaire d'Ascometal<sup>13</sup>, groupe sidérurgique spécialisé dans les aciers pour l'industrie automobile, dont cinq des dix sites ont été repris en juillet par le fonds britannique Greybull Capital – conservant 760 salariés sur un effectif de plus de 780 –, illustre ces difficultés.

L'année 2025 sera déterminante pour les acteurs qui n'innoveront pas suffisamment pour s'adapter aux exigences des marchés mondialisés.

## Hébergement & Restauration

Indice base 100 en 2018

Graphique 7 – Evolution du PIB et du nombre de défaillances dans le secteur « Hébergement et Restauration » (indice base 100 en 2018, 2018-2024)



Source: Altares, Etude de défaillances et sauvegardes des entreprises en France – T4 et bilan 2024

En 2024, 22 300<sup>3</sup> emplois du secteur de l’hébergement et de la restauration ont été menacés par des défaillances, contre 21 500 l’année précédente, soit une augmentation de 4%. Après une année 2022 difficile, le secteur retrouve progressivement des niveaux de défaillance « normaux » grâce à une certaine reprise de la fréquentation. Toutefois, la hausse des coûts – en particulier des matières premières et des salaires – et une concurrence polarisée entre offres accessibles et expériences premium accentuent la pression sur le secteur.

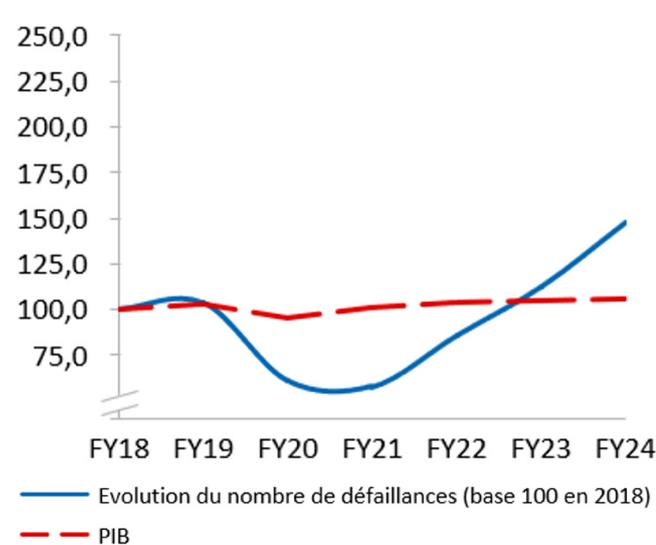
Le cas de Dalloyau (133 salariés), placé en redressement judiciaire en août 2024<sup>14</sup> pour être repris par son concurrent Potel et Chabot, illustre la complexité à être compétitif, y compris pour des acteurs de premier rang reconnus. En 2025, les établissements qui réussiront à se différencier par une offre innovante et à optimiser leurs coûts seront les mieux positionnés sur un marché post-pandémique.

Exki<sup>15</sup> est sauvé d’une faillite imminente par une injection en capital de 15 millions d’euros en janvier 2025 (77 restaurants, dont 32 en France) illustre la complexité du modèle économique : proposer une offre qualitative tout en maintenant des prix attractifs pour un volume de clientèle suffisant.

## Transport et Logistique

Indice base 100 en 2018

Graphique 8 – Evolution du PIB et du nombre de défaillances dans le secteur « Transport et Logistique » (indice base 100 en 2018, 2018-2024)



Source: Altares, Etude de défaillances et sauvegardes des entreprises en France – T4 et bilan 2024

Le secteur du transport et de la logistique affiche en 2024 16 900<sup>3</sup> emplois menacés par des défaillances, à comparer à 13 000 l’année précédente, ce qui représente une augmentation de 30 % par rapport à 2023. Le secteur reste sous pression, avec un niveau de défaillances élevé, alimenté par des marges structurellement faibles, la hausse des coûts d’exploitation, notamment énergétiques, un cadre réglementaire de plus en plus contraignant et une concurrence accrue en Europe.

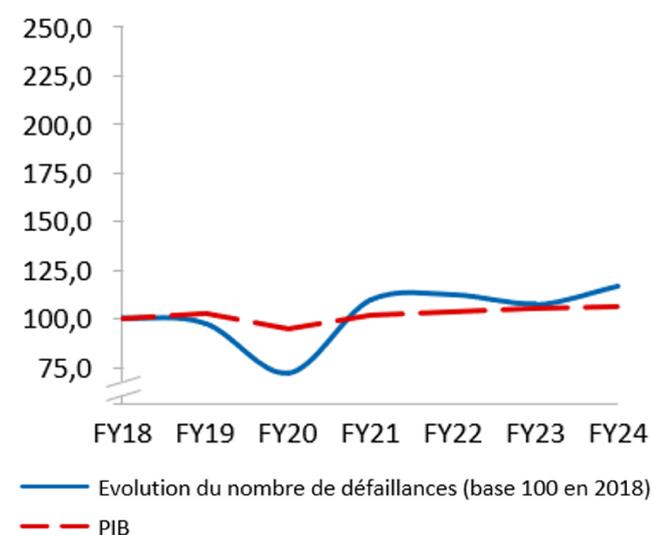
L’exemple de Transport Ducros<sup>16</sup> (57 millions d’euros de chiffre d’affaires, 250 salariés) en témoigne : placée en redressement judiciaire le 31 janvier 2024, l’entreprise n’a trouvé aucun repreneur et a été liquidée le 13 mars, fragilisée par des coûts en hausse, un positionnement mal adapté sur la mode et le textile, et une pression concurrentielle forte.

En 2025, la maîtrise des coûts et la diversification des services seront essentielles pour la survie des acteurs du secteur, alors qu’un retour aux niveaux de défaillances d’avant la crise reste incertain.

## Agriculture

Indice base 100 en 2018

Graphique 9 – Evolution du PIB et du nombre de défaillances dans le secteur « Agriculture » (indice base 100 en 2018, 2018-2024)



Source: Altares, Etude de défaillances et sauvegardes des entreprises en France – T4 et bilan 2024

En 2024, 3 400<sup>3</sup> emplois dans l'agriculture sont menacés par des défaillances contre 2 600 en 2023, soit une augmentation de 32 %. L'agriculture en France fait face à une pression croissante, illustrée par une légère augmentation des défaillances d'entreprises. Cette tendance est notamment due aux aléas climatiques, à l'envolée des coûts des intrants et à la volatilité des prix des produits agricoles.

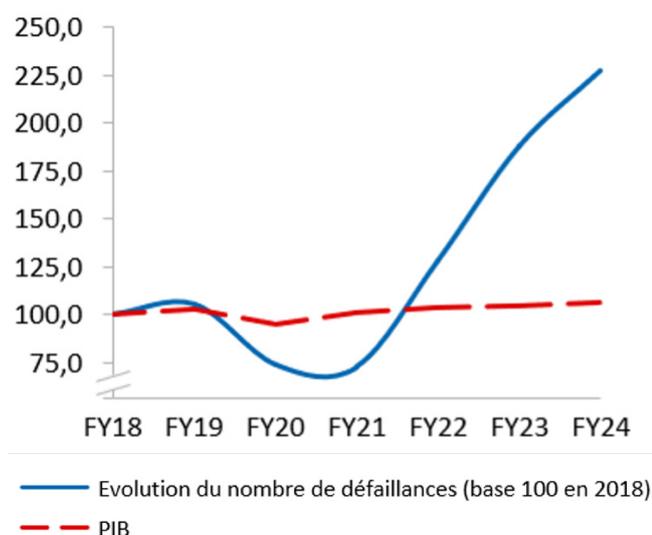
Le cas d'Ynsect illustre la complexité inhérente à la création d'une agro-industrie innovante à haute valeur ajoutée, où les marges restent sous pression face à des investissements lourds et des coûts variables élevés. Spécialisée dans la production d'insectes pour l'alimentation animale et la fertilisation, Ynsect<sup>17</sup> a levé près de 160 millions d'euros en 2022 pour financer ses infrastructures industrielles. En septembre 2024, l'entreprise est placée sous procédure de sauvegarde, confrontée à un modèle économique ambitieux mais difficile à rentabiliser, malgré des investissements conséquents. En mars 2025, Ynsect est placée en redressement judiciaire, mettant en péril 200 emplois.

L'année 2025 pourrait voir une croissance des défaillances avec une agriculture française fragilisée par la faiblesse des investissements dans les technologies de pointe et les coûts croissants de la transition écologique<sup>18</sup>.

## Activités Assurance & Finance

Indice base 100 en 2018

Graphique 10 – Evolution du PIB et du nombre de défaillances dans le secteur « Assurance et Finance » (indice base 100 en 2018, 2018-2024)



Source: Altares, Etude de défaillances et sauvegardes des entreprises en France – T4 et bilan 2024

En 2024, les secteurs de l'assurance et de la finance ont affronté un environnement économique incertain, des réglementations renforcées, la nécessité d'une transformation numérique et une concurrence accrue (fintechs et insurtechs). Malgré une augmentation significative de 147 % par rapport à 2023 des défaillances, avec 2 400<sup>3</sup> emplois menacés en 2024 contre 1 023 sur l'année précédente, le secteur des activités d'assurance et de finance reste le moins touché, en raison de la taille de ses acteurs et de la forte implication des régulateurs. Cependant, une intensification de la concurrence, notamment pour les acteurs moins digitalisés, et une réduction des marges accentuée par une pression réglementaire accrue, ont conduit à une augmentation notable des défaillances.

L'année 2024 a notamment été marquée par la liquidation judiciaire du groupe Indexia, anciennement Sfam<sup>19</sup>, distributeur de produits d'assurance spécialisés en téléphonie, multimédia et produits connectés, valorisé à 1,7 milliard d'euros en 2018, illustrant que malgré les efforts de surveillance et de gouvernance réglementaire, des difficultés majeures peuvent survenir.

Pour 2025, les acteurs devront accélérer leur digitalisation, poursuivre la restructuration de leurs réseaux, renforcer leur cybersécurité, étudier des collaborations stratégiques avec des fintechs et insurtechs, et s'adapter continuellement aux nouvelles réglementations.

## 2025 : vers une hausse des défaillances d'entreprises en France ?

Après une remontée progressive amorcée en 2022, la tendance à l'augmentation des défaillances et des procédures collectives devrait s'intensifier en 2025. Plusieurs facteurs structurels et conjoncturels se conjuguent, laissant présager une aggravation de la situation, avec un impact direct sur l'emploi et l'activité économique.

La normalisation post-Covid, marquée par la fin des dispositifs de soutien exceptionnels (Prêts Garantis par l'Etat, reports de charges, activité partielle), a déjà provoqué une recrudescence des faillites en 2023 et 2024. En 2025, la conjonction du poids des dettes accumulées, du durcissement des conditions de refinancement et du resserrement des politiques de recouvrement des banques et des fournisseurs pourrait porter le nombre d'emplois menacés au-delà des 270 000. À cela s'ajoute un environnement financier toujours contraint. Les taux directeurs de la BCE, bien que stabilisés ou en légère baisse, restent historiquement élevés, rendant le crédit plus difficile d'accès, en particulier pour les entreprises fragiles. Les sociétés ayant contracté des Prêts Garantis par l'Etat en 2020-2021 arrivent à des échéances critiques, avec des perspectives de refinancement limitées. Parallèlement, l'administration fiscale et les organismes sociaux adopteront une posture plus stricte, réduisant les marges de manœuvre des entreprises en difficulté.

D'un point de vue macroéconomique, la croissance en France devrait rester faible en 2025, probablement inférieure à 1 %, avec un risque de récession. Une pression fiscale accrue et la fin progressive des mesures de soutien fragiliseront encore davantage les acteurs économiques les plus vulnérables. Certains secteurs sont particulièrement exposés à cette dégradation. Le BTP, le retail, l'industrie et l'hôtellerie-restauration cumulent plusieurs difficultés : baisse de la demande, hausse des coûts salariaux et énergétiques, et intensification de la concurrence. Ce cocktail menace directement la viabilité de nombreuses entreprises.

Une multiplication des procédures amiables (mandat ad hoc, conciliation) est à prévoir, accompagnée d'une hausse des redressements et liquidations judiciaires. Cette situation créera de nombreuses opportunités pour les fonds de retournement et le private equity spécialisés en distressed assets, notamment auprès des PME fragilisées et des ETI fortement endettées. Pour les autres acteurs économiques, l'enjeu sera de se doter des outils nécessaires pour anticiper et gérer efficacement les restructurations financières et opérationnelles qui s'annoncent inévitables.



## Méthodologie et sources

Ce document présente des statistiques sur les défaillances d'entreprises, les procédures collectives et les procédures de prévention. Les données relatives aux défaillances et aux emplois menacés proviennent des rapports publiés par Altares. Il est important de noter qu'il n'existe pas de définition légale de la notion de « défaillance ». Altares définit la défaillance comme l'ouverture d'une procédure de sauvegarde, de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire directe auprès d'un tribunal de commerce ou judiciaire, y compris les ouvertures après résolution du plan de redressement. En revanche, les statistiques de défaillances ne considèrent ni les procédures amiables (mandat ad hoc ou conciliation) ni les suites d'ouverture (arrêt de plan ou conversion en liquidation).

La méthodologie de cette étude repose sur l'analyse des emplois menacés plutôt que sur le seul décompte des défaillances d'entreprises. Cette approche permet de mieux appréhender les impacts économiques et sociaux des crises et restructurations en tenant compte de la réalité opérationnelle des entreprises. En effet, l'augmentation structurelle du nombre d'entités juridiques créées en France (plus d'un million par an depuis 2022) entraîne mécaniquement une hausse des procédures collectives sans nécessairement refléter la conjoncture économique réelle des entreprises. En intégrant la dimension des emplois menacés, l'analyse ne se limite pas aux seules entités juridiques concernées par une procédure collective, mais intègre également leur impact économique direct sur les salariés et, par conséquent, sur l'environnement socio-économique.

## FTI Consulting

FTI Consulting accompagne les entreprises françaises dans leurs transformations stratégiques, opérationnelles et financières, en offrant des services de redressement, de restructuration et de conseil en transactions. Notre équipe senior collabore étroitement avec les entreprises, leurs conseils d'administration, leurs actionnaires ou leurs créanciers pour les accompagner dans ces phases délicates.

### JEAN-WERNER DE T'SERCLAES

Senior Managing Director  
[jw.detserclaes@fticonsulting.com](mailto:jw.detserclaes@fticonsulting.com)  
+33189790097

### RAPHAËL MIOLANE

Senior Managing Director  
[raphael.miolane@fticonsulting.com](mailto:raphael.miolane@fticonsulting.com)  
+33189532453

### GEORGES DE THIEULLOY

Managing Director  
[Georges.dethieulloy@fticonsulting.com](mailto:Georges.dethieulloy@fticonsulting.com)  
+33140081251

### PAUL JOSA

Senior Consultant  
[paul.josa@fticonsulting.com](mailto:paul.josa@fticonsulting.com)  
+33147036951

*Les opinions exprimées dans cet article sont celles de l'auteur ou des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de FTI Consulting, de sa direction, de ses sociétés affiliées ou de ses autres collaborateurs.*

FTI Consulting, Inc. est un cabinet d'expertise mondial de premier plan pour les organisations confrontées à des crises et des transformations, avec plus de 8 300 employés dans 34 pays et territoires. Le groupe a généré un chiffre d'affaires de 3,49 milliards de dollars au cours de l'exercice 2023. Dans certaines juridictions, les services FTI Consulting sont fournis par des entités juridiques distinctes, capitalisées séparément et gérées indépendamment. Pour plus d'informations, consultez notre site [fticonsulting.com](https://fticonsulting.com)

©2025 FTI Consulting, Inc. Tous droits réservés. [fticonsulting.com](https://fticonsulting.com)

## Endnotes

- <sup>1</sup> Altares, Etudes défailances et sauvegardes des entreprises (Janvier 2025), p.1
- <sup>2</sup> Institut Economique Molinari, En 2024, la France reste la championne des prélèvements obligatoires sur le salarié moyen - Institut économique Molinari (Juillet 2024) p.1
- <sup>3</sup> France Info, INFOGRAPHIES. Visualisez la vague "historique" de défailances d'entreprises en 2024, avec plus de 250 000 emplois menacés (Janvier 2025)
- <sup>4</sup> 83-629, Octopus Sécurité (SNGST) fait face à des défis : Tout ce que vous devez savoir (Juin 2023) p.2
- <sup>5</sup> Batiweb, Il faut prioriser le logement dans le PLF 2025 (Pôle Habitat FFB) (Septembre 2024) p.3
- <sup>6</sup> Boursorama, Le constructeur de maisons AST repris par un consortium français, des emplois préservés - 27/11/2024 à 08:24 - Boursorama (Novembre 2024) p.3
- <sup>7</sup> GMK Center, France's construction industry continues to experience a crisis (Janvier 2025) p.3
- <sup>8</sup> Points de Vente, Pimkie annonce sa sortie officielle de la procédure de sauvegarde (Novembre 2024) p.4
- <sup>9</sup> Vie Publique, Discours de Marc Ferracci sur la Réindustrialisation de la France (Janvier 2025) p.4
- <sup>10</sup> France Info, Industrie : « Il y a un ralentissement » mais « l'emploi continue de progresser » (Février 2025) p.4
- <sup>11</sup> Banque de France, Enquête Mensuelle de Conjoncture - Décembre 2024 (Décembre 2025) p. 4
- <sup>12</sup> Fabriq Tech, L'industrie en France en 2024 : tendances (Janvier 2025) p.4
- <sup>13</sup> CFDT, Ascometal, près de 800 emplois sauvés - Syndicalisme Hebdo | CFDT (Juillet 2024) p.4
- <sup>14</sup> Le Monde Le traiteur Dalloyau repris par son concurrent Potel et Chabot (Octobre 2024) p.5
- <sup>15</sup> Retail Detal Exki se dote de 15 millions d'Euros pour son plan de relance (Janvier 2025) p. 5
- <sup>16</sup> La Dépêche, Fermeture des Transports Ducros (Mars 2024) p. 5
- <sup>17</sup> Le Monde, La société Ynsect sous procédure de sauvegarde (Septembre 2024) p.6
- <sup>18</sup> Terre-Net, Un contexte économique mondial défavorable aux agriculteurs français (Octobre 2024) p.5
- <sup>19</sup> Les Echos, Indexia : le scandale qu'Ardian et Bpifrance n'ont pas su éviter | Les Echos (Mai 2024) p.6